

Ecole élémentaire Paul Crouzet  
Place du Marché  
34730 Prades Le Lez  
04 67 59 76 65  
[ce.0341308m@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341308m@ac-montpellier.fr)

### **Compte-rendu du conseil d'école du 15 juin 2015**

Présents :

M. DUBOST, Mme VIOLLET, Mme DELEUZE, Mme THIEBAUT, M LALAUZE, Mme RICHARD, Mme SINFORT, Mme TOLEDO, M LABOUREAU Mme MAKEREEL, Mme DURAND, M BUQUET, Mme DEVESA (Enseignants)

Mme BOTTA, Mme MADELEINE, Mme GONTAR, Mme HURTREZ-BOUSSES, Mme DELMAS, Mme MERCADIER, Mme BENAZERAF, Mme LEMAIRE, M BOCQUET, Mme SARAZIN, Mme CELIMENE, Mme ALBAR, Mme VERASTEGUI (représentants des parents d'élèves)

Mme BESSIERE (adjointe au Maire, déléguée aux affaires scolaires)

Avec voix consultative : Mme MASSEI, directrice du pôle enfance jeunesse

Excusés :

M LUSSERT, (Maire)

Mme CARLIER (enseignante)

M DAVID, (parent d'élèves)

Absente : Mme DEBURE (enseignante)

Secrétaire de séance : Mme HURTREZ-BOUSSES

En annexe, le compte-rendu de la réunion tripartite du 8 juin 2015 préparatoire au conseil d'école.

Ordre du jour :

- Effectifs et répartitions
- Liaison école collège
- Utilisation des locaux pendant et hors temps scolaire
- Projets de fin d'année

Préambule :

M le Directeur rappelle les compétences du conseil d'école, conformément aux textes.

« Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

1° Vote le règlement intérieur de l'école;

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions

intéressant la vie de l'école, et notamment sur:

- a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
- b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;
- c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
- d) Les activités périscolaires;
- e) La restauration scolaire;
- f) L'hygiène scolaire;
- g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;

h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;

5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;

6° Donne son accord:

a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article ;

b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article

7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article

En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur:

- a) Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers;
- b) L'organisation des aides spécialisées.

En fin d'année scolaire, le directeur de l'école établit à l'intention des membres du conseil d'école un bilan sur toutes les questions dont a eu à connaître le conseil d'école, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations. »

### **Effectifs et répartitions**

A ce jour, l'école compterait 354 élèves à la rentrée prochaine, répartis comme suit :

	2014-2015	Variations	2015-2016	
GS	79	+5		
CP	69	-5 +4	84	25-25-26- 8
CE1	77	-2	68	27-27- 14
CE2	59	-1 +1	75	25-25-25
CM1	72	-2+1	57	29-28
CM2	61	-61	71	23-24-24
Total	338		354	

3 élèves de grande section ne fréquenteront pas l'école Paul Crouzet à la rentrée. Une dizaine d'élèves ont été radiés suite à un déménagement. Des familles continuent d'arriver sur Prades

et ont pris contact avec l'école qui les a renvoyées vers la mairie pour l'inscription. En cas d'arrivées massives sur un niveau, la structure de l'école sera modifiée.

Il peut y avoir d'autres inscriptions pendant l'été comme des radiations.

Mme Bessière informe que les premiers bâtiments sont livrés, soit la moitié des logements prévus. Ils ont été achetés par des personnes sans enfants, mais il y aura probablement des locations. Toutefois ce sont beaucoup de petits appartements (T2) et il est donc peu probable qu'il y ait beaucoup d'enfants supplémentaires (cf. notes de la tripartie à ce sujet)

Il a été annoncé 375 élèves à l'inspection académique (soit 20 de plus que l'effectif actuel). M. LALAUZE alerte sur le fait que les chiffres doivent être les plus fiables possibles, de sorte que les estimations ne puissent pas être mises en doute s'il y a besoin d'une nouvelle classe à l'avenir. Pour la rentrée prochaine, l'ouverture ne peut pas être remise en cause, mais les effectifs seront scrutés à l'avenir.

Il y aura donc à la rentrée 14 classes, réparties, à priori, comme suit :

- 3 CP
- 1 CP/CE1
- 2 CE1
- 3 CE2
- 2 CM1
- 3 CM2

Le conseil des maîtres s'est posé la question d'un double niveau CM1/CM2 pour alléger les classes de CM1 (cohorte déjà à forts effectifs cette année en CE2), mais cela conduirait à des CM2 à 30 élèves !

### **Liaison école collège**

Au cours de l'année, le conseil école collège s'est réuni 3 fois pour ébaucher des pistes de travaux en commun entre enseignants de l'élémentaire et du secondaire.

Les commissions prévues ne se sont pas beaucoup réunies (dernière réunion le 4 mai). L'idée est de développer des actions communes mais ces échanges sont limités par divers soucis notamment d'horaires et de déplacements des enseignants. Dans ces réunions, les enseignants de primaire et de collège ont discuté sur les pratiques dans l'enseignement des mathématiques... mais il faudra attendre les nouveaux programmes pour mettre en place des actions plus précises. En fonction des matières, il est difficile d'avoir une continuité (par exemple en histoire).

Le 27 mai, les élèves de CM2 ont passé la journée au collège. Mme Devésa et M Buquet font le compte-rendu. Lors de cette journée, il y a eu des échanges constructifs : les élèves ne sont plus « lâchés » dans la cour et la visite est bien structurée. Les élèves de CM2 ont pu poser des questions aux élèves de 6°.

Pour l'instant, seule la professeure d'allemand s'est déplacée dans les écoles pour présenter la classe bi-langue (ce ne sera sans doute plus possible l'an prochain car son temps sera partagé sur deux postes).

L'AEP demande si le collège a mieux pris en considération cette année la répartition des élèves difficiles. (cf. compte-rendu du dernier conseil d'école de l'an dernier). Les enseignants répondent qu'il y avait eu un échange l'an dernier, mais la façon de travailler a changé cette année. Le conseil école-collège suppose une continuité, qui va se construire au fil du temps. A partir de 2016 : CM1, CM2 et 6° seront dans le même cycle. Cela posera néanmoins des problèmes car les enseignants d'élémentaire et de collège sont sur des sites différents ! De plus

la coordination entre directeurs d'établissement est difficile car selon les écoles les directeurs/directrices ont une décharge partielle voire pas de décharge du tout

Depuis 2 ans, les enseignants de CM2 remplissent une fiche de renseignement qui est transmise au professeur principal de la classe de l'enfant. Ils ont eu un retour positif des professeurs de collège suite à leurs avis sur les élèves qui nécessitent une attention particulière (cours de soutien etc.).

Les enseignants précisent que le collège leur envoie les bulletins des élèves de 6° et qu'ils n'ont pas vu de grosses surprises. Les profils de travail des élèves restent (malheureusement pour certains) constants.

Les enfants pour lesquels des orientations différentes avaient été proposées en fin de CM2 et refusés par les parents restent en grandes difficultés.

Les conseils école-collège ont débuté cette année ; à la rentrée prochaine, la lettre de cadrage devrait être plus précise. Dans l'état actuel, ce sont les directeurs d'écoles qui sont censés impulser les actions communes... mais il est compliqué de trouver du temps de travail commun à tous les directeurs d'écoles. Les enseignants du collège semblent avoir la volonté de s'inscrire dans cette dynamique (dans la mesure de leurs disponibilités).

En résumé, les enseignants de CM2 trouvent que les échanges avec le collège sont satisfaisants, même si des améliorations sont toujours possibles.

Des stages de remise à niveau (15h réparties sur 5 matinées) sont prévus durant l'été pour les CM2 qui vont quitter l'école ; cela se fera à l'école. Les textes ne prévoient pas que cela puisse avoir lieu au collège.

Une douzaine d'enfants de l'école sont pressentis pour ces stages ; ils seront encadrés par MM Laboureau et Dugarin (enseignant au CRST). Cela se passera à l'annexe.

L'AEP demande s'il y a des informations sur le nombre d'élèves pradéens qui partiront dans un collège privé.

Sur 61 qui quittent P. Crouzet, 50 vont au collège Pic St Loup, 3 partent ailleurs dans le public (déménagement), 8 vont dans le privé.

### **Travaux :**

Il y a toujours des problèmes de températures excessives dans 4 classes (Mmes Richard, Thiébaud, Makereel et M. Lalauze) ; c'est également le cas dans les classes de l'annexe mais elles sont déjà équipées chacune de 2 ventilateurs. Chaque classe a reçu un brasseur d'air. Les appareils sont bruyants et la mise en route a fait tomber la poussière du plafond ! Cela ne diminue pas la température mais la rend un peu plus supportable. M le Maire est venu la semaine dernière constater la chaleur dans la classe de Mme Thiébaud (32°C). C'était un jour de relative fraîcheur : la température peut monter jusqu'à 36°C.

Mme Bessière annonce que des travaux d'isolation sont envisagés dans la classe de Mme Thiébaud, mais elle ne peut pas dire pas quand ils pourront être programmés. Il n'est pas possible de les promettre pour l'an prochain.

M le Dr suggère de commencer par l'isolation du plafond. Les enseignants rappellent qu'il y a aussi des problèmes de températures trop froides l'hiver.

La salle de la psychologue scolaire n'est plus utilisable, ce qui est très contraignant. Elle n'a notamment plus de local pour recevoir les parents.

Mme Bessière annonce que du silicone a été mis à titre provisoire, en attendant de réaliser les gros travaux. Les travaux d'étanchéité seront proposés au budget l'an prochain ; selon le montant (il faudra faire une étude), l'isolation sera étudiée. Le Conseil Municipal suivant le dernier Conseil d'Ecole (fin mars) a pris voté une demande de subvention à l'Etat concernant

les gros travaux d'étanchéité (façade Nord de l'école) ; une étude a été réalisée par un bureau d'études et il faut un urbaniste. Les huisseries n'ont pas été prises en compte ; une 2ème subvention a été demandée au Conseil général à cet effet. Les réponses sont en attente. L'AEP demande quel est le délai pour les réponses. Mme Bessière considère qu'il faut compter environ 4 mois (sachant que les demandes ont été faites suite au conseil municipal de mars 2015).

#### Portail :

La mise en service a eu lieu après le week-end de l'Ascension.

Avantages : cela permet au Directeur de voir l'entrée de l'extension et de rencontrer plus facilement les parents. Il y a eu quelques loupés pour la gestion des cartes, mais c'est seulement une habitude à prendre.

Inconvénients : En cas d'intempéries, rien n'a été prévu. M. le Maire avait souligné qu'il ne fallait pas que le dispositif entrave le passage des véhicules de secours. M. Dufaut avait suggéré l'installation d'une « jupette » en PVC mais ce dispositif sera insuffisant en cas de fortes pluies.

En effet, les jours de fortes intempéries, comme cela a été le cas récemment, l'enseignant de service, se retrouve « trempé » et peut difficilement faire classe dans ces conditions. Par ailleurs, la sortie par le grand portail entraîne un gros flux d'enfants qui se retrouvent dehors sous la pluie.

Vendredi dernier, il y a eu de très fortes pluies et tout le monde était trempé ! C'est un vrai problème pour l'enseignant de service, qui ne peut pas faire classe quand il est trempé. Il y a un gros flux d'enfants qui se retrouvent dehors sous la pluie. Les enseignants pensent que la sortie par le hall était plus pratique pour réguler la sortie des enfants.

Les enseignants demandent qu'un abri soit construit des deux côtés du portail (intérieur/extérieur).

#### Nouvelle classe :

Les travaux sont terminés. Le mobilier a été commandé ; il sera livré avant la rentrée.

On ne sait pas encore quel niveau y sera installé (CP ou CE1 ou CP/CE1). Les autres classes continueront à fonctionner avec le vieux mobilier. Les enseignants rappellent que les vis tombent ! Depuis 3, 4 ans, de nouvelles classes ont été équipées, mais l'ancien mobilier n'est pas renouvelé en totalité encore.

#### Informatique

40 nouveaux ordinateurs (Windows 7) sont prévus. Il faut que ce soit voté en Conseil Municipal ; tout ne sera pas opérationnel début septembre (cf. CR de la tripartite).

En ce qui concerne l'environnement numérique de travail : les CM2 l'utilisent au quotidien. Celui de l'école est administré par M. le Directeur, qui y met les informations qu'il peut (il y a des problèmes de tailles de fichiers). A défaut, les enseignants font passer une clé USB aux parents.

Les CM2 ont essentiellement utilisé le blog, les défis proposés par la circonscription (ce qui permet de valider les items du B2I), les mails entre enfants. Le cahier de texte électronique n'est pas utilisé de façon régulière. M Buquet a reformaté tous les ordinateurs de sa classe (Windows XP et Linux).

Les enseignants rappellent qu'il y a toujours des problèmes de maintenance, malgré la bonne volonté de Rafik.

#### Economies d'énergie

Les enfants ont été sensibilisés. Les économies (eau, électricité ...) sont de 1800 euros pour l'année. Une partie de l'argent sera reversée à l'école et permettra l'achat de livres pour la

BCD.

Le jour du marché des connaissances, un diplôme de bon comportement sera remis aux enfants.

### **Utilisation des locaux pendant et hors temps scolaire :**

Rappel : le temps scolaire est le temps de présence des enfants.

Hors temps scolaire, le Maire peut, après avoir consulté le conseil d'école, mettre les locaux scolaires à disposition d'associations. A l'annexe, deux salles sont partagées avec l'association Musique du Lez. Après quelques difficultés suite au déplacement d'un piano, les choses étaient rentrées dans l'ordre. Un incident a eu lieu récemment : L'infirmière scolaire a été délogée vers 16h30 par un professeur de musique, alors qu'elle était là pour le dépistage des enfants de CM2.

L'AEP demande des éclaircissements sur l'autorisation qui aurait été donnée (ou pas) à l'association.

Mme Bessière rencontrera la présidente de l'association de musique demain pour en discuter. Il y a une convention qui date d'une dizaine d'années. Une nouvelle convention sera écrite.

Mme Massei rappelle que l'accès à la salle de la main (à l'étage de l'annexe) se fait par l'école ; elle est donc inaccessible pendant le temps scolaire.

M Buquet précise que sa classe a déjà été utilisée sans qu'il soit au courant. Il n'y a pas eu de vol, mais des éléments ont été déplacés.

L'AEP s'étonne que les clés des salles de classe circulent de la sorte.

Mme Massei propose que, pour éviter tout souci, les serrures soient changées au moment de la signature des conventions.

Les enseignants rappellent que le local du photocopieur reste régulièrement ouvert le week-end. Il n'y a pas que l'association Musique du Lez qui passe par là et utilise les locaux.

L'AEP précise qu'il y a une réflexion sur l'utilisation des locaux qui est menée aussi à l'école maternelle. Mme Massei rappelle que la charte pour l'utilisation des locaux par l'Alae est mise en place entre la mairie et l'Education Nationale.

Les enseignants demandent à être prévenus à l'avance en cas d'utilisation de leur classe pour les Tap : ils peuvent en effet avoir besoin de rester dans la classe au delà du temps scolaire, par exemple pour recevoir les familles ou préparer leurs enseignements etc. De plus, les intervenants n'ont pas forcément la clé et il est arrivé que l'enseignant soit obligé de rester pendant les Tap pour fermer la classe.

### **Projets de fin d'année**

- 28 mai : CE1 et CE2 : journée multisports organisée par l'OMS
- 16 juin : comédie musicale présentée par 6 classes (CP Mme Viollet et M Dubost, CE1 M Lalauze et Mme Debure, Mme Richard, CM1 Mme Makereel et CM1 Mme Durand). Le Dr remercie l'équipe d'animation (notamment 2 animatrices) qui s'est investie sur la fabrication des décors. Il a été très apprécié de travailler sur un projet commun avec l'Alae. L'AEP demande s'il est possible de filmer car toutes les familles ne pourront pas être présentes. M le Directeur fera un montage.
- 19 juin : spectacle sur les gestes qui sauvent (sauf pour les CM2 qui l'ont vu l'an dernier), financé par l'AEP. L'AEP demande ce qui est prévu pour l'an prochain. M Lalauze précise qu'il n'y a qu'un spectacle pour tous les niveaux.
- semaine du 22 juin : Défi maths

- 22 juin : installation de la piste sécurité routière dans la cour de l'extension. Le policier municipal n'interviendra pas ; c'est M Lalauze qui animera cette séance. L'AEP demande si la cour a été balayée et rappelle qu'il avait été demandé au conseil d'école précédent que ce soit fait avant l'activité de prévention routière. Les enseignants précisent que la cour a été balayée une fois après le Carnaval. Ils souhaitent que ce soit fait plus régulièrement.
- 23 juin : formation gestes qui sauvent (Cesu 34), financé par le CCAS : 1h pour CP, CE1, CE2, 1h30 pour CM1 et CM2. Un document de validation sera remis aux enfants.
- 25 juin : CM1 et CM2 : journée sportive organisée par l'OMS au plateau sportif (rugby, football, hand-ball)
- 29 juin : marché des connaissances sur l'ensemble de l'école : chaque classe organise et anime en alternance des ateliers en sciences et autres disciplines. Un goûter à base de pain, confitures et sirops est organisé. Un appel aux volontaires (pour préparer les tartines) est lancé. L'agence locale pour l'énergie remettra le diplôme d'éco-citoyen aux enfants

3 juillet : vacances !

Autres sorties (en fonction des classes)

- Restinclières (Mme Deleuze)
- Grotte des Demoiselles (Mme Makereel)
- Montpellier : aquarium, escalade, zoologie à l'université (Mmes Richard et Durand)
- Classe verte (Mme Devesa)

### **Divers**

#### **Mouvements du personnel enseignant**

Mme Richard a choisi de partir l'an prochain ; elle est là depuis 2001. Nous penserons beaucoup à elle !

Mme Durand était là à titre provisoire.

Mme Debure ne sera probablement plus là non plus.

#### **Retour de l'AEP sur la fête des enfants**

L'AEP remercie les enseignants qui sont venus à la fête des enfants et les encourage à venir encore plus nombreux l'an prochain.

La séance est levée à 19h45.

**Présents :**

AEP : Mme Botta et Sarazin

Ecole : M. Lalauze (directeur)

Mairie : M. le Maire, Mme Bessière (élue), Mme Carmona (responsable du service éducation), Mme Masseï (responsable du pôle enfance et de la communication) et Mme. Lesquier (responsable de l'ALAE élémentaire)

Point d'information : Le Maire ne sera pas au dernier CE Elémentaire car il a un autre engagement (CA de la Régie de l'eau).

Les parties encadrées seront reprises en CE.

**1. Rappel du rôle de chacun en Conseil d'Ecole.**

Les représentants de l'AEP demandent au directeur d'introduire le CE en rappelant ce qui est du mandat de chacun (AEP, instituteurs et Mairie et les règles de bonne entente dans cette instance).

M. Le Directeur précisera le rôle du conseil d'école et son contenu.

**2. Effectifs**

A ce jour il y aurait 18 enfants supplémentaires en 2016, soit un effectif total de 354 au lieu de 336 à ce jour. Soit une moyenne de 25,21 élèves par classe. Pour info, après enquête auprès des familles pour la rentrée 2015, il y a eu 11 radiations. Des familles continuent à contacter l'école pour inscrire leurs enfants mais n'ont pas encore entrepris de démarches auprès de la mairie.

*Ce point sera précisé en CE.*

Question de l'AEP : Quel impact de la nouvelle classe sur le fonctionnement de la cantine ? Réponse : la capacité du réfectoire est suffisante et peut encore accueillir plus d'élèves. La Mairie engagera autant de personnel que nécessaire (en conformité avec la loi soit 1 encadrant /10 élèves en maternelle et 1/14 en élémentaire). Actuellement le taux d'encadrement est au dessus des normes.

Question de l'AEP à la Mairie concernant le taux d'encadrement en périscolaire : lorsqu'il y a plusieurs absences ? Qu'est ce qui est prévu à l'avance ? Est ce que la dérogation du taux d'encadrement est souvent mobilisée ?

Réponse : En cas d'absence, une personne diplômée est contactée (Fanny), sinon La Mairie fait appel à son personnel (certains diplômés d'autres pas). Lorsqu'ils ont été à plus de 14 par encadrant en TAP c'était toujours par choix et non par nécessité (ex pour des TAP sportifs quand les moniteurs se sentaient d'être à 18 participants). Mme Lesquier précise qu'il y a très peu d'absence dans son équipe.

Question de l'AEP au Directeur : pouvez vous nous communiquer les mouvements de personnels demandés du coté des instituteurs: 4 nouveaux instituteurs/trices prévus à la rentrée :

- Remplacement de Mme Richard (cessation d'activité),
- Remplacement de Mme Durand (affectée provisoirement cette année donc poste remis en mobilité cette année)
- Création d'une décharge complète de la direction (M. Lalauze bénéficiera d'une décharge à 100% devant élèves l'an prochain car passage à 14 classes)
- 1 instituteur supplémentaire pour la nouvelle classe.

**3. Devenir du ramassage scolaire l'an prochain ?**

Réponse de la Mairie : Il sera supprimé.

Le pourcentage d'utilisation est trop faible pour le coût : 39% pour 13k€. Pas plus de 13 familles concernées. 32 enfants inscrits et fréquentent souvent de façon irrégulière sur l'année (que le matin, que le matin, que les jours de pluie). 17 seulement enfants l'utilisent à plus de 50%. Pour information, il faut acheter au trimestre son droit au transport et ce coût est très en dessous du coût de revient. Dans d'autres communes, on a un rapport de l'ordre de 7 à 8%, à Prades nous serions de l'ordre de 1%.

La Mairie va interroger les principales familles utilisatrices (au dessus de 50% d'utilisation ; du coup sans doute pas plus de 10 familles). Et en fonction de leurs réponses, une solution alternative (minibus, pédibus, autres) sera proposée.



#### 4. Informatique

La Mairie envisage une dotation de 41 ordinateurs nouveaux sous Windows 7.

La proposition sera présentée au vote du conseil municipal le 17 juin. Si cet achat est voté, les ordinateurs ne seront pas tous opérationnels à la rentrée mais sans doute pour fin septembre.

Comme annoncé au dernier CE maternelle, la Mairie souhaite constituer un groupe informatique Mairie, écoles, parents pour réfléchir une gestion rationnelle du parc informatique de la Commune (quelle rotation, quels besoins, quelle réponse la plus adaptée)

L'AEP envoie les infos sur la session d'ordinateurs de la MAIF au Directeur et à Mme Massei.

*Ce point sera précisé en CE.*

#### 5. Travaux

- Ventilation :

En ce début de canicule, qu'en est-il des soucis de chaleur des 4 classes: Mmes Thiebault/Carlier (CE1) et les 3 classes le long du passage (Mme Makereel, M. le directeur et Mme Richard) ?

3 brasseurs d'air ont été commandés pour l'élémentaire pour les classes de Mmes Thiebault, Richard et Makereel.

Pour information, 2 autres ont été commandés pour la maternelle.

A l'annexe, il y en a 2 par classe, donc une partie pourrait être remobilisée pour finir d'équiper les 4 classes posant soucis. Cependant, 2 ventilateurs par classe à l'annexe restent indispensables.

Structurellement, pour les classes de Mmes Makereel et Richard et de M. le directeur, il faudrait enlever les murs/serres et les remplacer par une partie verre et une partie pleine. Ce sont des travaux majeurs qui ne se feront pas dans l'immédiat car trop chers.

La Mairie envisage éventuellement de commander plus de brasseurs pour équiper toutes les classes particulièrement chaudes.

*Ce point sera précisé en CE.*

- Problème d'étanchéité de la salle RASED/psychologue scolaire

Cette salle n'est plus utilisable suite aux intempéries de l'automne. La salle occupée par l'enseignante spécialisée en rééducation à dominante pédagogique et qui en général pouvait servir de lieu de remplacement hors temps de classe est occupée par les TAP ou l'étude. Il va y avoir une tentative de réparation (demande à formuler par la Mairie à l'entreprise qui s'occupe de la rénovation de la Halle aux sports). En attendant il va falloir trouver une autre salle. Le problème est identique à l'annexe.

- Portail

Question des parents d'élèves : Pourquoi la mise en service du nouveau portail n'a-t-elle pas à une rentrée de vacances comme demandé par le Directeur ? Qu'est-ce qui justifie le nouveau schéma de fonctionnement ? Comment s'abritent les enseignants et personnels de l'ALAE de service ? Est-ce que le nouveau système est satisfaisant, notamment pour la gestion des cartes ? Des améliorations sont-elles prévues ? NB : la communication n'a pas été claire car il était question des entrées, mais pas des sorties. Cependant, un affichage le précise sur l'ancienne entrée.

Réponse : Ca devait se faire au retour de Pâques et il y a eu des retards. Du coup, ça a été mis en place au retour d'un pont de mai. Les enfants viennent déposer leur cartes dans le hall et malgré quelques ratés (il y en a eu jusqu'à 17/jour), ça marche plutôt bien. Pour les sorties de TAP et TLA : les parents peuvent rentrer dans l'école. Ce qui fait que les jours de pluie, les enfants attendent sous le préau. Le seul souci concerne les instituteurs lors de la rentrée et de la sortie des cours. La Mairie propose d'étudier l'idée d'un parapluie/paravent pliable fixé au mur (peu encombrant pour que des camions puissent continuer à passer si nécessaire). M Lalauze précise que cette entrée lui permet de voir les familles de l'extension lorsqu'il est de service tous les matins.

*Ce point sera précisé en CE.*

- La nouvelle classe est finie, il ne manque plus que le mobilier.

*Ce point sera précisé en CE.*